

Compte administratif pour l'exercice 2010

Session des 23 et 24 juin 2011

Groupe Front National
Rapport présenté par Michel Chassier



REGION CENTRE

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Vous avez choisi de grouper le rapport d'activité 2010 et le compte administratif, qui en est la version chiffrée. En quelque sorte, nous avons « des chiffres et des lettres ». Chacun sa préférence mais j'ai la faiblesse de croire que ce document austère, qui constitue une obligation au regard du Code général des collectivités territoriales, présente une vision plus complète et plus objective de l'activité 2010.

Certes, son abord est plus difficile, mais il n'en est pas moins riche d'enseignements, à condition de savoir l'interpréter.

D'emblée l'examen des chiffres pour l'année 2010 confirme un évolution déjà annoncée en 2009, et qui devrait nous amener tous à faire quelques constats et à poser un certain nombre de questions sur l'avenir des régions et de la décentralisation. C'est pourquoi nous regrettons l'inversion de l'ordre du jour car, sans vouloir opposer les visionnaires et les gestionnaires, avant de parler du SRADDT pendant plus du 6 heures, il aurait été intéressant de savoir si nous avons réellement les moyens de nos ambitions, surtout lorsque l'on prétend vouloir influencer sur l'avenir de la planète !

1. Les recettes

1.1. La fiscalité

Comme prévu, la fiscalité directe qui représentait encore 24 % des recettes en 2009, est tombée à 9 % en 2010, et l'ensemble des ressources propres, c'est à dire des recettes sur lesquelles nous pouvons agir représente, hors report et emprunt, 20,7% du total.

Cela veut dire que nous ne pouvons décider que du cinquième de nos recettes.

Au-delà des querelles que je viens d'évoquer, c'est un constat que personne ne peut contester.

De plus, nos marges de manœuvres sont extrêmement limitées : pour la fiscalité directe, le taux fixé par la région soit 2,83% déjà légèrement supérieur à la moyenne nationale, vient s'ajouter à la part des communes et des départements, parfois à la fiscalité additionnelle des EPCI.

D'autre part son augmentation tout en pénalisant le contribuable, n'aurait qu'un impact limité sur nos ressources.

Autre constat, la fiscalité sur l'automobile rapporte davantage que la fiscalité directe, puisque pour 2010 la taxe sur les cartes grises et la TIPP représentent 211,6 M €, ce qui veut dire qu'à eux seuls **les automobilistes financent la totalité du budget des transports plus le budget de la culture.**

Je crois que toutes les composantes de votre majorité pourraient les remercier, y compris ceux qui ont souvent tendance à les considérer comme des nuisibles !

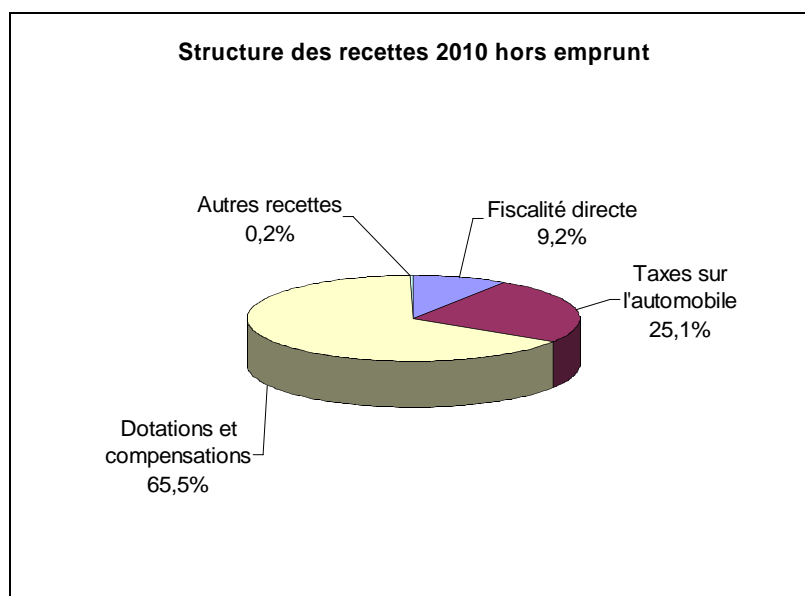
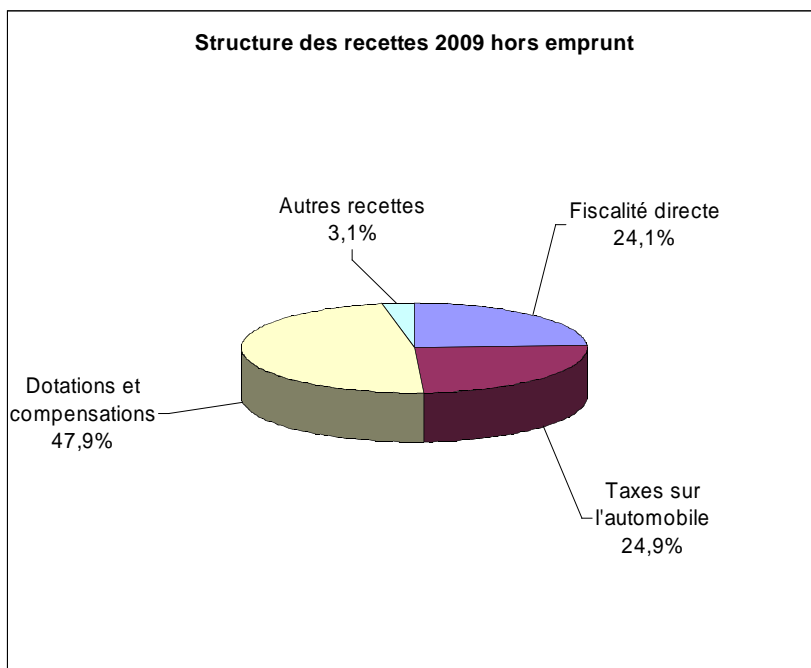
Là encore, nous avons exprimé nos craintes sur le dynamisme de ce type de recettes, largement dépendante de la conjoncture.

Ainsi pour 2010 nous enregistrons un surplus de 3 millions sur les cartes grises, mais un manque à gagner de 9 millions d'euros sur la TIPP.

Et comme nous étions déjà au taux maximum, la marge progression est nulle. Heureusement que la TIPP Grenelle vous permettra en 2011 de maintenir à flots les finances de la Région !

1.2. Les dotations et compensations de l'Etat

L'ensemble des dotations et compensations de l'Etat hors TIPP représentent 553 M €, soit près des 2/3 de nos recettes, contre la moitié en 2009.



En même temps, le rapport souligne la très faible augmentation de la dotation générale de fonctionnement.

Là aussi, le constat est sans appel et pose la question du devenir de la décentralisation, voire des limites à la libre administration des collectivités territoriales.

Nous y reviendrons en conclusion.

Les recettes d'investissement enfin reviennent à leur niveau de 2008, après une année 2009 exceptionnelle en raison d'une avance du reversement de la TVA dans le cadre du plan de relance.

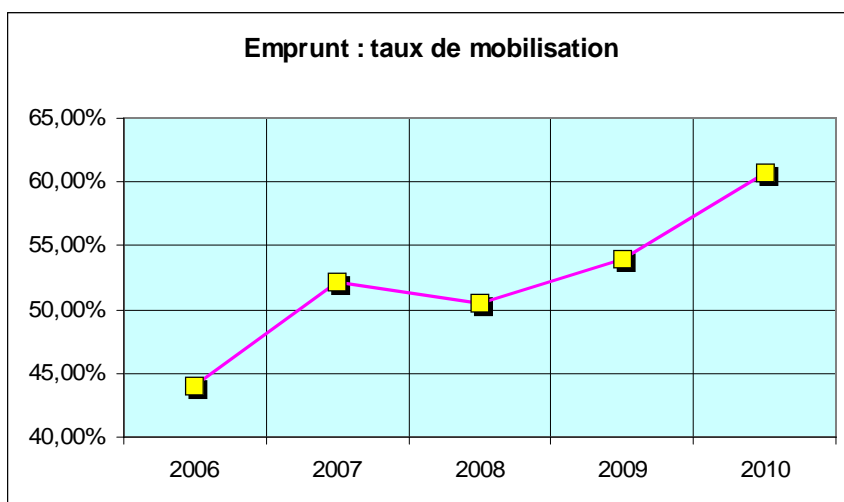
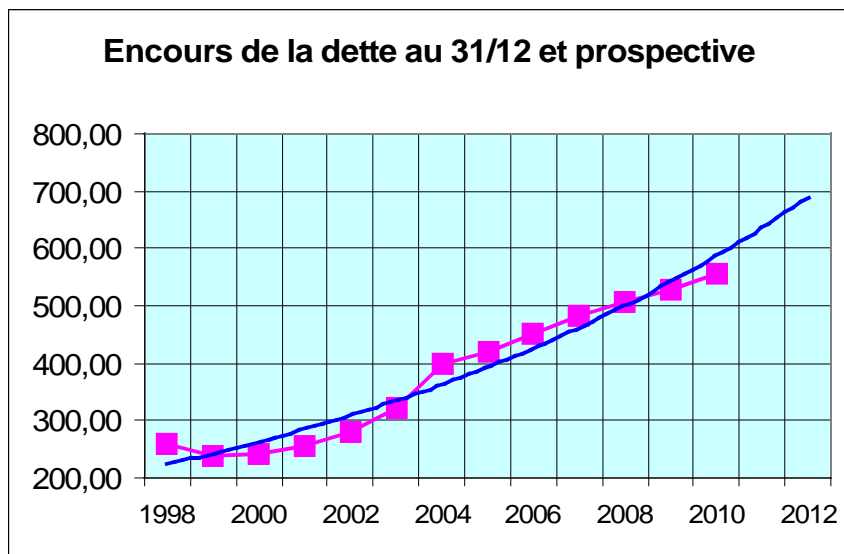
1.3. L'emprunt et la dette

L'emprunt réellement mobilisé au titre de l'exercice s'établit à 98,8 M € compte tenu du report, avec un taux de mobilisation en progression. L'encours de la dette atteint à 555,5 M€ fin 2010, l'objectif d'une stabilisation de la dette est devenu tout à fait illusoire, et notre capacité de désendettement va continuer à s'éroder lentement mais sûrement.

L'exécutif ne semble pas s'en inquiéter, et nous avons entendu le groupe UPRC déclarer que pour investir davantage, la Région pourrait emprunter plus.

C'est oublier un peu vite la situation de la France, car la dette des collectivités s'ajoute en réalité à la dette de l'Etat, à la dette sociale et à la dette des entreprises publiques.

Notre pays n'est peut-être pas encore dans la situation de la Grèce, mais si les agences de notation n'ont pas dégradé la note de la France, elles nous surveillent étroitement, la Cour des comptes vient de le rappeler utilement avant hier.



2. Les dépenses

Cette année encore, **les dépenses de fonctionnement augmentent plus vite que les recettes** : + 2,24 % contre + 1,06 % pour les recettes, soit plus du double. La part des dépenses de fonctionnement continue d'augmenter, elles représentent désormais les 2/3 du budget régional : 67,7 % des dépenses en 2010 contre 65,04% en 2009.

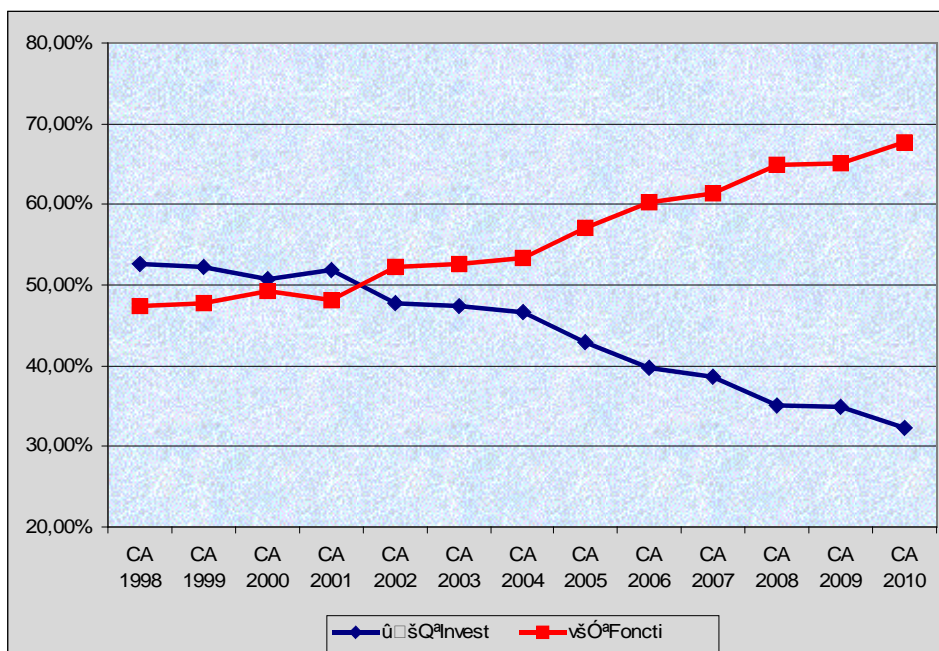
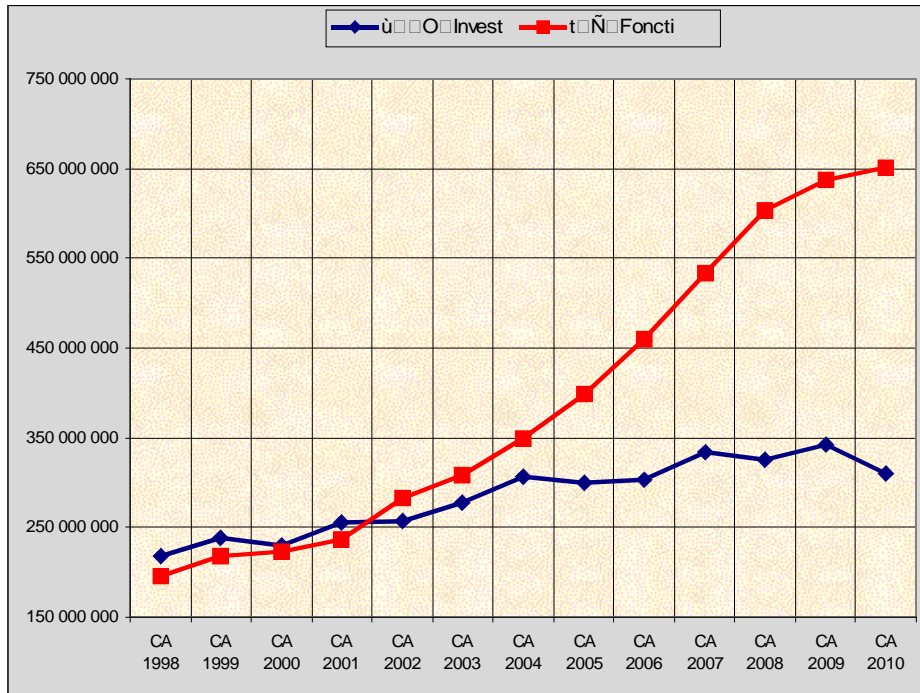
C'est bien la confirmation d'une tendance lourde, qui traduit l'évolution des compétences de la Région, dont la vocation initiale était l'aménagement du territoire, vers le rôle d'un super Conseil général qui sera sans doute renforcé si la réforme territoriale est conduite à son terme.

Pour une grande part de nos interventions, **nous sommes passés d'une logique de projet à une logique de guichet**, nous pouvons le constater au fil des dossiers soumis chaque mois à la Commission permanente.

Or dans ces dépenses, on trouve beaucoup de charges récurrentes, que l'on peut assimiler à des charges fixes, comme la masse salariale, les engagements contractuels ou encore les conventions avec la SNCF.

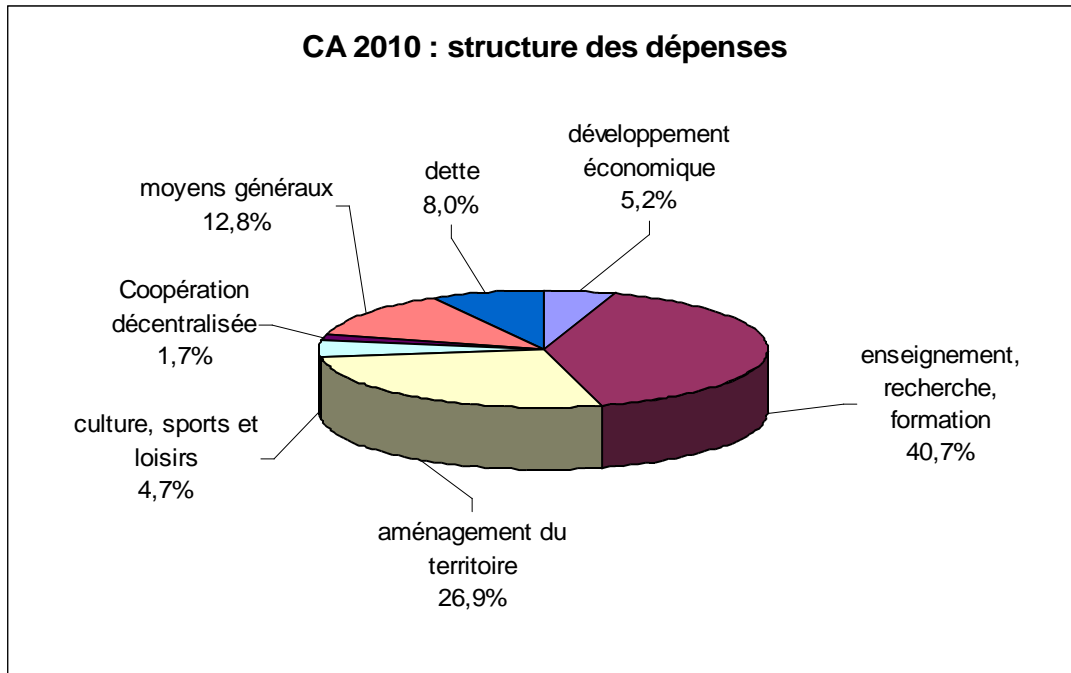
Nous venons de voir à quel point nos marges sont limitées en terme de recettes, nous constatons désormais qu'elles diminuent aussi en matière de dépense, ce qui nous incite à craindre un effet-ciseau, à moins de prendre dès maintenant les décisions qui s'imposent.

Je note que le 1er Vice-président Jean Germain a fait la même observation hier, allant jusqu'à évoquer une diminution de la dette.



Dans la structure des dépenses, nous constatons que la part de nos compétences traditionnelles tend à s'éroder, puisque les deux grands domaines : enseignement-recherche-formation et aménagement du territoire-infrastructures-transports ne représentent plus que 67,6 % des dépenses contre 69,3 % en 2009.

La charge de la dette et les moyens généraux continuent de progresser, on peut se demander à ce sujet, pourquoi la masse salariale des TOS se trouve rattachée aux dépenses d'ordre général au lieu de figurer au titre des dépenses d'enseignement. Evidemment, ce n'est pas ce que mettez en valeur dans votre rapport d'activité.

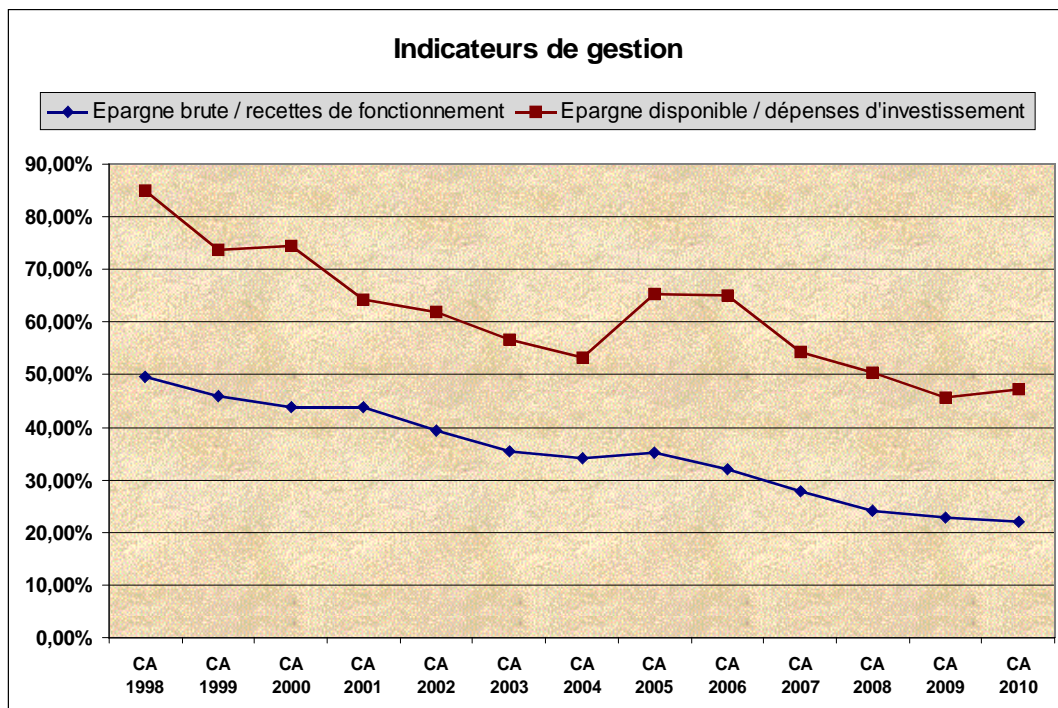


3. Les grands équilibres et la prospective budgétaire

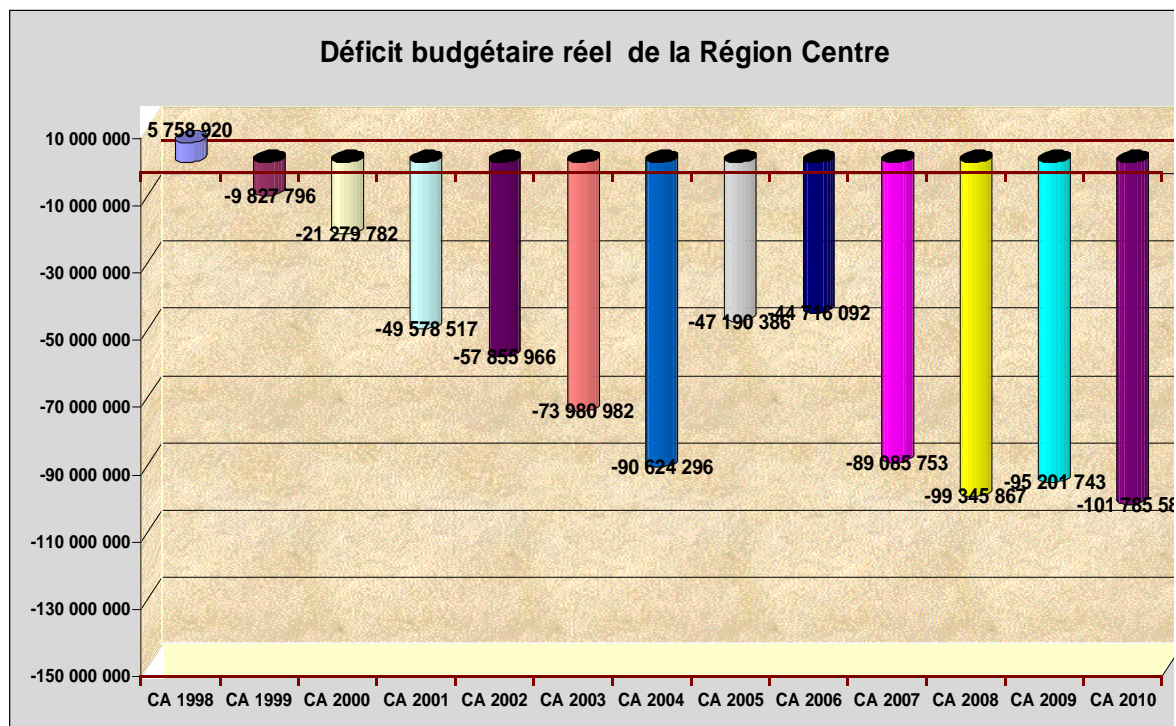
Voilà résumés rapidement les grandes lignes du Compte administratif.

Au niveau des grands équilibres budgétaires, je rappellerai les indicateurs de gestion, au regard des objectifs que vous aviez fixés : pour le ratio épargne disponible/dépenses d'investissement nous sommes en dessous des 50% depuis 2008, pour le ratio épargne brute/recettes de fonctionnement, nous sommes en dessous de l'objectif de 30% depuis 2007, et la situation se dégrade avec 22,01% en 2010.

Un seul indicateur reste provisoirement dans le vert c'est la capacité de désendettement, même s'il augmente régulièrement, avec 2 ans et 7 mois, c'est à dire que l'objectif des 3 ans sera dépassé avant la fin de cette mandature, même tronquée.



J'y ajouterais un indicateur intéressant, qui est la notion de déficit courant, autrement dit **besoin de financement – épargne disponible**.



Nous pouvons constater que depuis 4 ans, la Région se situe dans une fourchette de 90 à 100 millions d'euros, soit environ 10% du budget régional.

3. Conclusions

En résumé, nous pouvons tirer du Compte administratif les enseignements suivants :

- 1) pour la première fois, nous assistons à un coup d'arrêt à la progression continue du budget de la Région Centre qui se traduit, en raison des pesanteurs que nous avons exposées, au détriment de l'investissement.
- 2) en raison des fortes contraintes budgétaires au niveau de l'Etat, il ne faut pas s'attendre à un changement, quelque soit l'issue de l'élection présidentielle de 2012. Aujourd'hui, le gouvernement doit recevoir le feu vert de Bruxelles avant de présenter son budget, bientôt il faudra aussi obtenir l'accord du FMI.
- 3) Les lois sur la décentralisation sont de facto devenues caduques, puisque les Régions ont perdu la maîtrise de leur recettes, et donc l'autonomie financière, seule garante du principe constitutionnel de libre administration des collectivités. Vous savez dans le Chien et le Loup, le chien certes porte la marque du collier, mais au moins est-il bien nourri. Aujourd'hui, les régions portent la marque du collier, mais sont en même temps condamnées à une cure d'amaigrissement.
- 4) A contrario, la Région doit compenser toujours davantage le désengagement de l'Etat : ex-routes nationales, infrastructures du RFF, lignes nouvelles du TGV, Université.
- 5) Cette situation doit nous conduire à faire des choix, comme l'avons régulièrement proposé, afin de réduire les dépenses, qui continuent à croître plus vite que les recettes. Nous y contribuons à travers nos propositions, nos amendements et nos votes en commission permanente.

Nous nous ne pouvons plus nous permettre la dispersion et le saupoudrage, nous demandons que la Région redevienne le chef de file des grands projets sur notre territoire dans le périmètre de ses compétences, ce qui est sauf erreur l'ambition du SRADDT.

Mais seule une véritable réforme de la fiscalité, et une réforme territoriale qui ne soit pas seulement à visée électoraliste, permettront à notre Région de retrouver la pleine maîtrise de son destin.

Nous n'en prenons pas le chemin, et la tenue du débat d'hier en présence du Préfet du Région est emblématique de la conception française de la décentralisation et de la séparation des pouvoirs.

A ce propos savez-vous, mes chers collègues, que lorsque le Reine d'Angleterre se rend chaque année devant le Parlement, elle est contrainte d'observer toujours le même rituel : la porte de la Chambre est entre-baillée, et lorsque la Reine se présente, on lui claque la porte au nez. Et le majordome qui l'accompagne doit frapper à la porte du Parlement avec le pommeau de sa canne, pour demander humblement qu'on veuille bien laisser entrer sa Majesté.

Voilà qui pourrait nous inspirer pour une prochaine visite d'un représentant de l'Etat, fut-il le plus haut. !

Par conséquent nous ne voterons le compte administratif.